

CHARTRE DE MODÉRATION

DES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA VILLE DE SAINT-PRIEST EN JAREZ



Sur ses différents médias sociaux (Facebook, Instagram), la ville de Saint-Priest en Jarez permet aux internautes de réagir à ses publications. En interagissant sur ces médias, vous acceptez de respecter les règles de modération.

La présente charte définit les règles d'encadrement des contributions des internautes et permet de garantir des échanges respectueux. Cette charte est complémentaire des conditions d'utilisations générales de chaque média social. Nous vous conseillons de les consulter régulièrement pour plus d'informations.

1. Objectif et portée de la charte

Les comptes officiels de la Ville de Saint-Priest en Jarez (Facebook, Instagram) ont pour fonction :

- D'informer les habitants sur l'actualité municipale, les services publics, les événements, les projets et la vie locale
- De diffuser auprès des habitants des informations impactant leur quotidien
- De valoriser les acteurs territoriaux
- De créer un espace de dialogue entre la collectivité et les citoyens, dans un cadre respectueux et constructif

Les réseaux sociaux municipaux sont ouverts à toutes et à tous. Chaque utilisateur peut :

- Commenter, réagir, témoigner ou poser des questions sur les publications de la ville
- Partager les informations publiques diffusées par la collectivité

2. Les règles de bonne utilisation

Plusieurs recommandations permettent d'assurer le respect et la bonne compréhension des publications :

- S'assurer que la contribution est en rapport avec le sujet abordé
- Veiller à ce qu'elle soit compréhensible de tous (langue française, pas d'abréviations, etc.)
- Ne pas publier de coordonnées privées ou personnelles
- Mentionner le nom de la personne à qui l'on répond le cas échéant
- Adopter une attitude bienveillante et courtoise

3. Les règles de modération

Les contributions postées sur les médias sociaux de la ville de Saint-Priest en Jarez sont publiques et encadrées par la direction de la communication de la commune. Les échanges doivent rester constructifs, même en cas de désaccord. La participation à ces pages implique l'acceptation pleine et entière de la présente charte.

SONT INTERDITS (liste non-exhaustive)

- Toute incitation à la haine, à la violence, ou les propos à caractère discriminatoires (sexistes, racistes, xénophobes, homophobes, etc.)
- Les commentaires à caractère pornographique, obscène, diffamatoire ou dénigrant à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales
- Les commentaires insultants, injurieux, agressifs ou vulgaires, constitutifs de harcèlement ou prenant à partie des participants
- La promotion, l'incitation à la consommation de boissons alcoolisées, drogues ou autre produit illicite dont l'utilisation est réprimée par la loi
- L'incitations à la violence, au suicide, à la haine
- Les liens vers des sites illégaux ou contraires aux lois en vigueur en France
- Les propos portant atteinte à la protection de la vie privée ou la réglementation en matière de protection des données personnelles ou de droit à l'image
- Les commentaires hors sujet, répétitifs, ou non pertinents
- L'utilisation abusive des majuscules ou des langues étrangères dans les commentaires
- L'utilisation de la page à des fins publicitaires ou commerciales
- Tout message n'ayant aucun rapport avec l'objet de la page
- La propagande politique, syndicale ou religieuse
- Les propos contraires à la loi ou aux valeurs républicaines

4. Modération

La modération est assurée par la direction de la communication de la ville de Saint-Priest en Jarez. Elle a pour but de garantir des échanges respectueux.

- Les commentaires et publications font l'objet d'une modération a posteriori. En cas de propos inappropriés, ils peuvent être masqués, supprimés ou signalés sans préavis.
- Les utilisateurs récidivistes peuvent être bloqués ou bannis définitivement de la page ou du compte.
- Les messages privés sont lus et traités dans la mesure du possible, sans toutefois être considérés comme des échanges officiels.

5. Données personnelles et confidentialité

Les interactions sont publiques et visibles par tout internaute. Les données personnelles sont gérées selon les conditions propres à chaque réseau. La ville ne collecte ni ne conserve de données personnelles. Les droits d'accès et de suppression s'exercent directement auprès des plateformes concernées. En publiant un contenu, l'utilisateur autorise la commune à le partager dans le respect du droit à l'image et de la vie privée.

6. Droits d'auteur et propriété intellectuelle

Les contenus publiés par la ville sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou réutilisation sans autorisation est interdite. Les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils détiennent les droits des contenus qu'ils publient.

7. Responsabilités

La ville de Saint-Priest en Jarez ne saurait être tenue responsable des contenus postés par les internautes. En cas de manquement grave ou répété, la contribution sera supprimée et l'auteur signalé à la plateforme.

8. Évolution de la charte

La ville de Saint-Priest en Jarez se réserve le droit de modifier la présente charte à tout moment, sans avis préalable, pour l'adapter à l'évolution des réseaux sociaux ou du cadre légal. La version la plus récente est disponible sur www.saint-priest-en-jarez.fr

Liens et contact

Facebook	https://www.facebook.com/mairiesaintpriestjarez
Instagram	https://www.instagram.com/mairie_saint_priest_en_jarez/
Site internet	www.saint-priest-en-jarez.fr
Mairie	8 rue Claudius Cottier – 42270 Saint-Priest en Jarez • 04 77 91 13 30 • accueil@mospj.fr

Une présence numérique municipale au service de l'information, du dialogue et du respect.